

Réservation de la journée

Merci de réserver pour le **31 JUILLET 2025 AU PLUS TARD.**

Coût du car (62 personnes) : 17 €/personne

Personne à contacter : Ingrid au 0497/773 042
en précisant : nom, prénom et nombre de places souhaitées

Paiement à verser sur le numéro de compte
(Unité pastorale de Fontaine-Anderlues) :

BE93 0011 8223 3067

Votre réservation sera effective à la réception de votre paiement.



UNITE PASTORALE DE COURCELLES UNITE PASTORALE DE FONTAINE-ANDERLUES

EXCURSION DU VENDREDI 22 AOUT 2025
Sanctuaire Notre-Dame de Beuraing



A la découverte du sanctuaire Notre-Dame de Beuraing :

Le Sanctuaire de Beuraing répond à la demande de la Vierge Marie : « *Qu'on vienne ici en pèlerinage* ». Il fait connaître le message de Notre-Dame de Beuraing et accueille les pèlerins. Prêtres, religieuses et bénévoles laïcs sont à son service : sacrements (eucharistie, réconciliation), prière individuelle ou communautaire, approfondissement spirituel, boutique et lieux de convivialité.

Quelques éléments historiques

Du 29 novembre 1932 au 3 janvier 1933, cinq enfants de Beauraing sont témoins de trente-trois apparitions mariales. Ces événements suscitent pendant et après les apparitions une vive polémique au sein de la population ; opposant les partisans de « la véracité des déclarations des voyants », à leurs détracteurs. Après plusieurs enquêtes canoniques, l'autorité diocésaine décide de reconnaître les apparitions. Le culte à la Vierge est autorisé par l'évêque de Namur et le Vatican en 1943 et le caractère surnaturel des événements est officiellement reconnu en 1949. Avant même la reconnaissance officielle, des pèlerins se rendent déjà sur le site des apparitions pour y prier.

Reconnaissance officielle

Après la fin des apparitions, en juin 1933, l'évêque du lieu crée une commission d'enquête pour étudier ces apparitions. Cette commission ne parvient pas à mener à bien son enquête et une nouvelle instance est constituée en 1938. Celle-ci rend un jugement de non-constat de supernaturalité (les faits ne sont ni avalisés, ni invalidés par l'Église catholique).

En 1942, l'évêque de Namur met en place une nouvelle commission théologique et en février 1943, le culte à la Vierge de Beauraing est officiellement autorisé par Mgr André-Marie Charue. Le 16 mai 1943, il obtient de Rome un décret autorisant le culte de Notre-Dame de Beauraing. Le 2 juillet 1949, Mgr André-Marie Charue reconnaît le caractère surnaturel des faits et deux guérisons sont déclarées miraculeuses. Il déclare alors : « Nous pouvons, en toute sérénité et prudence, affirmer que la Reine des cieux apparut aux enfants de Beauraing, au cours de l'hiver 1932-1933 ».

Prière à la Vierge au Cœur d'Or de Beauraing

Notre Dame de Beauraing, Vierge immaculée, porte à Jésus, ton Fils, toutes les intentions que nous te confions aujourd'hui.

Mère au Cœur d'or, reflet de la tendresse du Père, regarde avec amour les hommes et les femmes de notre temps, et comble-les de la joie de ta présence. Tu as promis de convertir les pécheurs, fais-nous découvrir l'infinie miséricorde de notre Dieu. Eveille en nous la grâce de la conversion afin que toute notre vie devienne le reflet de cette miséricorde.

Sainte Mère de Dieu, penche-toi sur nos misères ; console-nous dans nos peines ; donne force et réconfort à tous ceux qui souffrent. Reine des cieux, couronnée de lumière, aide-nous à grandir dans la foi, l'espérance et l'amour, et nous pourrions rendre grâce sans fin.

Tu as mis Jésus au monde ; puissions-nous, par la prière, le partage de sa Parole et le témoignage d'une vie remplie d'amour et de joie, le faire naître dans tous les Cœurs. Fais que chaque instant de notre existence soit un OUI à la question que tu nous poses aujourd'hui : "**Aimez-vous mon Fils ? M'aimez-vous ?**" Alors le règne de Jésus viendra dans le monde.
Amen.

Informations pratiques

Horaire de la journée

Départ en car :

07h30 : UP de Courcelles (église de Souvret).

07h45 : UP de Fontaine/Anderlues (parking du Comarché).

09h30 : arrivée à Beauraing.

10h00 : visionnage du film sur les apparitions de Beauraing.

11h00 : Messe internationale présidée par Mgr Jean-Luc Micas, évêque de Lourdes.

12h30 : repas : soit plat du jour à 15€, soit menu à 22€ (potage, plat, dessert, boisson), soit pique-nique. Temps libre après le repas.

14h45 : conte musical sur Marie par Etienne Tarneaud.

16h00 : procession eucharistique dans le village et bénédiction des malades.

18h00 : départ pour Givet.

18h30 : arrivée à Givet et temps libre dans la ville.

19h30 : départ.

20h30 : arrivée à Fontaine (20h45 à Souvret)